



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

SPAC - AVIATION CIVILE

TELETRAVAIL A LA  
DSAC

Les enjeux portés par  
la CFDT :

L'Équité de  
traitement entres  
agents et service,

L'ambition  
d'accompagner son  
déploiement sur le  
terrain.

**Solidarité** Émancipation  
Indépendance **Autonomie**  
Démocratie

## MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL A LA DSAC

REUNION DE SUIVI DU 4 NOVEMBRE 2021

### DISSONANCE ENTRE ECHELON CENTRAL ET DSAC IR

La DSAC a dans l'ensemble réussi la première phase de mise en œuvre du télétravail. 73% des agents bénéficient aujourd'hui d'une journée ou plus de télétravail par semaine. Néanmoins, des disparités existent entres les services centraux et régionaux tant en nombre d'agents concernés que de nombres de jours moyens pris. 1 jour de télétravail en moyenne à la DSAC OI quand la moyenne s'élève à 2 jours au niveau de l'échelon central.

### LA CFDT DEFEND UNE MISE EN ŒUVRE ÉQUITABLE ENTRES SERVICES ET AGENTS

Les différentes organisations syndicales ont relevé dans tous les services des disparités de traitement. Certains services refusent toute possibilité de télétravailler trois jours par principe quand d'autres imposent des limites en termes de jour fixe en favorisant le télétravail flottant.

**Pour la CFDT, l'harmonisation des pratiques managériales doit être la cible poursuivie.**

Patrick Cipriani a rappelé son attachement à accompagner le télétravail autour de trois principes : l'efficacité du travail fourni, le maintien du collectif de travail et l'adaptation du dispositif à chaque agent.

La pratique doit être au rendez-vous et détachée des sensibilités de l'encadrement pour devenir une pratique partagée.

La CFDT défendra également une vision objective des activités éligibles au télétravail et refuse l'exclusion de la médecine du travail du dispositif dans une ère de développement de la télé médecine.

### LE TELETRAVAIL DOIT ETRE UNE AMBITION PARTAGEE

**La CFDT demande à ce que l'ambition portée par la fonction publique et le directeur de la DSAC s'accompagne de manière concrète sur le terrain.**

La formation des managers et des agents, l'attention portée aux situations individuelles spécifiques, la capacité à identifier les iniquités entres services doivent permettre à tous de bénéficier de cette avancée sociale dans les meilleures conditions de travail et de collectif possible.

### CONTACTEZ NOUS

La CFDT est là pour vous accompagner. Si vous rencontrez des difficultés dans la mise en œuvre du télétravail un contact unique :

Permanence nationale : [cfdt-dgac@regis-dgac.net](mailto:cfdt-dgac@regis-dgac.net) Tel : 01.58.09.45.55



Nos liens utiles : [la note de gestion relative au télétravail](#),

[La Charte de gestion du télétravail.](#)